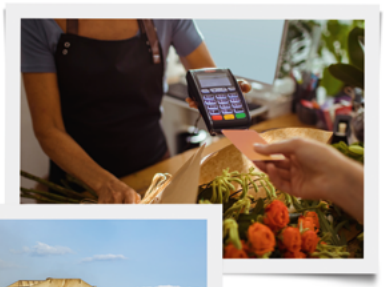
Tarif Professionnels Crédit Agricole Centre Loire
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 12 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

CENTRE LOIRE

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN







AGRICULTEURS
PROFESSIONNELS
& ASSOCIATIONS

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2027

Tarif en euro TTC lorsque la TVA est applicable

SOMMAIRE

Votre banque au quotidien 4

Votre compte et sa gestion
Le Compte Service Professionnels
Le Compte Service Agriculteurs
Fonctionnement de compte
Dates de valeur
Moyens de paiement
Encaissements
Encaissement sur le web
Virements SEPA
Prélèvements SEPA
Effets
Irrégularités et incidents

Banque en ligne 12

Crédit Agricole En Ligne (CAEL)
Échange de Données Informatiques (EDI)
Signature électronique

Assurances et Prévoyance 13

Assurance pour vos biens
Assurance pour vous et vos proches

Vos opérations de financement 14

Financement du cycle d'exploitation
Crédits d'investissement
Autres opérations liées au crédit

Opérations à l'international 17

Compte en devises
Chèques
Garanties internationales
Crédits documentaires

Succession 20

Résoudre un litige 21

Cartographie des zones européennes



Pays de la zone Euro*

Pays de l'Union Européenne (U.E.)

Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

*Monaco, Andorre et le Vatican utilise l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

(1) Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

(2) La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019, le Monténégro et l'Albanie le 21/11/2024, la Macédoine du Nord et la Moldavie le 06/03/2025 et la Serbie le 22/05/2025.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

sommaire

Votre compte et sa gestion

Le Compte à Composer (CAC) Agri - Cotisation à une offre groupée de services

Les essentiels de la gestion de compte

Le socle (cotisation mensuelle selon les flux confiés)

Crédit Agricole En Ligne forfait Agri, date de valeur J pour les chèques, date de valeur J (échéance) pour les effets, mise en place illimitée des prélèvements[1], tenue de compte, commission de mouvement, Sécuricompte Agri Plus. Au choix du client (plusieurs choix possibles) : e-relevé, relevé de compte bi-mensuel, info solde journalier par mail ou SMS, info de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS ; Services Experts Pleinchamp.

Flux < 50 000 €	16,15 €/MOIS SOIT 193,80 €/AN
Flux entre 50 000 € et 800 000 €	25,24 €/MOIS SOIT 302,88 €/AN
Flux entre 800 000 € et 3 000 000 €	27,95 €/MOIS SOIT 335,40 €/AN

Un module pour répondre à vos besoins

Optimiser des excédents de trésorerie avec Placement Programmé

• Virement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement • Compte rendu d'opération (mail ou SMS)	2,37 €/MOIS SOIT 28,44 €/AN

Offre PRO by CA à compter du 01/06/2026 - Cotisation à une offre groupée de services

Offre comprenant les services essentiels pour gérer le quotidien de votre activité professionnelle.

Gammes	Liberté	Essentiel	Essentiel+	Intégral	Intégral+
Tarif mensuel (HT)	10,00 €/MOIS	25,00 €/MOIS	40,00 €/MOIS	80,00 €/MOIS	120,00 €/MOIS
Dépôt de chèques	2,00 € /REMISE	✓			
Dépôt d'espèces	2,00 € /REMISE	Aux conditions tarifaires en vigueur Voir tarification dans les conditions tarifaires en vigueur page 6			
Mise à disposition d'un chéquier	Non autorisé	Sur demande			
Carte bancaire incluse	1 Mastercard Pro (AS)	1 Mastercard Business (option + 7,00 € Business Wold)		1 Business Wold	
Carte virtuelle à débit immédiat et contrôle de solde	✓				
Forfait d'opérations incluses (virements, prélèvements, émission de chèques)	10/MOIS (0,50 € au-delà)	15/MOIS (0,50 € au-delà)	50/MOIS (0,50 € au-delà)	100/MOIS (0,50 € au-delà)	1000/MOIS (0,50 € au delà)
Éxonérations	Actualisation KYC/Commission de mouvement/Frais de tenue de compte				
Socle KOLECTO[2] Soumis à la TVA	Offre Essentiel Indépendants			Offre Essentiel TPE	
Accès CA en ligne	✓				
Web EDI[3]	Non inclus			✓	
Assurance Sécuricompte Pro+[4]	✓				
Assurance Sécurihelp Pro[4]	Non inclus	✓			

(1) A l'exception de la mise en place de prélèvements SDD (SEPA Direct Débit) B to B.
(2) Offre commercialisée par Kolecto, société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 844 589 226, située 50 rue la Boétie, 75008 Paris.
(3) Comprend le droit d'accès, la mise à disposition du relevé journalier d'opérations, la saisie, la transmission et validation de fichier d'ordres (France et international).
(4) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

sommaire

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte Service Professionnels - Cotisation à une offre groupée de services

Abonnement mensuel

Offre de base	22,71 €/MOIS SOIT 272,52 €/AN
Niveau 1	26,99 €/MOIS SOIT 323,88 €/AN
Niveau 2	35,40 €/MOIS SOIT 424,80 €/AN
Niveau 3	51,89 €/MOIS SOIT 622,68 €/AN
Niveau 4	53,45 €/MOIS SOIT 641,40 €/AN
Offre Auto-entrepreneur	10,87 €/MOIS SOIT 130,44 €/AN

Le Compte Service Agriculteurs - Cotisation à une offre groupée de services

Abonnement mensuel

Concertis Essentiel	23,73 €/MOIS SOIT 284,76 €/AN
Concertis Privilège	29,83 €/MOIS SOIT 357,96 €/AN

L'offre EKO PRO - Cotisation à une offre groupée de services

Une offre 100% Humaine et digitale : un compte pro, une carte, l'appli MaBanque & un accès à l'agence. Offre réservée aux flux < 40 000 €	8,00 €/MOIS SOIT 96,00 €/AN

Le Compte à Composer (CAC) Pro - Cotisation à une offre groupée de services

Les essentiels de la gestion de compte

Le socle (cotisation mensuelle selon les flux confiés)

Crédit Agricole En ligne forfait Pro, date de valeur J pour les chèques, date de valeur J (échéance) pour les effets, mise en place illimitée des prélèvements[1], tenue de compte, commission de mouvement, Sécuricompte Pro Plus. Au choix du client (plusieurs choix possibles) : e-relevé, relevé de compte bi-mensuel, info solde journalier par mail ou SMS, info de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS.

Flux < 10 000 €	1,50 €/MOIS SOIT 18,00 €/AN
Flux entre 10 000 € et 50 000 €	16,48 €/MOIS SOIT 197,76 €/AN
Flux entre 50 000 € et 300 000 €	30,21 €/MOIS SOIT 362,52 €/AN
Flux entre 300 000 € et 750 000 €	33,95 €/MOIS SOIT 407,40 €/AN
Flux entre 750 000 € et 1 500 000 €	54,79 €/MOIS SOIT 657,48 €/AN
Flux entre 1 500 000 € et 3 000 000 €	70,66 €/MOIS SOIT 847,92 €/AN

Un module pour répondre à vos besoins

Optimiser des excédents de trésorerie avec Placement Programmé

• Virement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement • Compte rendu d'opération (mail ou SMS)	2,37 €/MOIS SOIT 28,44 €/AN

[1] À l'exception de la mise en place de prélèvements SDD (SEPA Direct Debit) B to B.

Fonctionnement de compte

CAC **Commission de mouvement** (calculée sur les mouvements débiteurs du mois précédent) (frais mensuels)	
• Professionnels[1] et agriculteurs[2]	**0,104 % MINI : 5,00 € PAR MOIS SOIT 60,00 €/AN**
• Association	**0,064 % AVEC UNE FRANCHISE DE 30,00 €/AN**
CAC **Frais de tenue de compte** (frais mensuels)	
• Professionnels[1] et agriculteurs[2]	**15,50 € PAR MOIS SOIT 186,00 €/AN**
• Association	**5,80 € PAR MOIS SOIT 69,60 €/AN**

Bon à savoir !

Vous êtes une association et à la recherche d'une plateforme de paiement et de gestion tout en un. YAPLA[3] vous propose des solutions. Pour plus de détails sur leurs offres et facturations, rendez-vous sur : https://ca.yapla.fr/fr/. Vous avez déjà souscrit à l'une des formules de YAPLA, des avantages tarifaires pourront vous être accordés, sous réserve du respect de conditions d'éligibilité (renseignez-vous en agence pour les connaitre) : Gratuité de la formule ESSENTIEL pour les associations clientes CACL, sinon tarif indicatif en vigueur au 01/07/2026 de 24 € et exonération des frais de tenue de compte pour toute formule YAPLA souscrite avec documents juridiques valides. Cette gratuité est conditionnée à la mise à jour desdits documents au maximum tous les trois ans sur la plateforme YAPLA.

CAC **Relevé de compte par Internet : e-relevé**	**GRATUIT**
Relevé de compte papier périodicité mensuelle	**GRATUIT**
CAC **Relevé de compte papier périodicité à la quinzaine** (frais mensuels)	**1,90 € SOIT 22,80 €/AN**
Relevé de compte papier périodicité décadaire (frais mensuels)	**3,70 € SOIT 44,40 €/AN**
Relevé de compte papier périodicité journalière (frais mensuels)	**20,60 € SOIT 247,20 €/AN**
Fusion d'échelles d'intérêts sur compte CA Centre Loire	
• Frais mensuel	**23,33 € SOIT 279,96 €/AN**
• Hors CA Centre Loire	**NOUS CONSULTER**
Établissement des échelles d'intérêts d'un compte courant (frais mensuels)	**7,81 € SOIT 93,72 €/AN**
Circularisation commissaire aux comptes	**173,09 €**
Centralisation de trésorerie	**NOUS CONSULTER**
Délivrance attestation de fonctionnement de compte	**13,30 €**
Crédit par avance d'espèces avec coffre connecté	**NOUS CONSULTER**
Frais annuels de tenue de compte inactif[4]	**30,00 €**
Frais d'actualisation du dossier	
• Professionnels[5]	**35,00 €/AN**

Services en agence

Versement d'espèces multiples au cours d'un même mois	**3,00 €** **À PARTIR DE LA 11ÈME OPÉRATION**
Versement d'espèces inférieur ou égal à 5 €	**2,00 €/OPÉRATION**
Écarts de comptages sur versements d'espèces	**5,00 €/ERREUR** **AVEC UNE FRANCHISE D'UNE ERREUR PAR TRIMESTRE**

Frais de recherche de documents

Recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération)	**14,40 €**
Recherche complexe sur compte et opération (tarif à l'opération)	**19,80 €**

(1) Gratuit si détention d'un Compte Service, d'un Compte à Composer Professionnels ou de Pro by CA.
(2) Gratuit si détention d'un Compte Service et d'un Compte à Composer Agriculteurs.
(3) Yapla est une plateforme proposée par Yapla France, SAS au capital social de 810.000 €, RCS Paris n°849 330 873, siège social 50 rue la Boétie 75008 Paris. Yapla est APSP enregistré sous le n°83272 auprès de l'ACPR en tant qu'agent prestataire de services de paiement Lemonway (établissement de paiement, CIB n°16568), immatriculée à l'ORIAS en tant qu'IFP sous le n°19004549 et partenaire de Stripe (établissement de monnaie électronique, C187865).
(4) Dans les conditions fixées par l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du code monétaire et financier. Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
(5) Gratuit si détention d'un Pro by CA.

CAC Service inclus dans le Compte à Composer.

sommaire

Dates de valeur

Au crédit

Versement d'espèces	J[1]
Remise de chèques	J+1 OUVRÉ
Remise d'effets à l'encaissement	E[2]

Si remise mini 5 jours avant l'échéance pour les effets CA Centre Loire, 10 jours pour les effets hors CA Centre Loire.

Au débit

Retrait d'espèces, émission de chèque	J[1]
Effet à échéance	E[2]

Vos moyens de paiement

Cotisation carte, cotisation annuelle

Mastercard Professionnelle à contrôle de solde	41,50 €
Business à débit immédiat, Business à débit différé	60,00 €
Business Executive à débit immédiat, Business Executive à débit différé	150,00 €
Carte de débit virtuelle	24,00 €

Paiements par carte

Paiement par carte en euro[3] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)[4]	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)[4] • Frais fixes par opération • Frais variables du montant de l'opération • Frais de conversion monétaire[5]	0,25 € 2,40 %
Autres paiements par carte[6] • Frais fixes par opération • Frais variables du montant de l'opération • Frais de change éventuels	0,25 € 2,40 %

Retraits par carte

Retrait par carte en euro[3] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeurs Crédit Agricole	Distributeurs d'une autre banque
Mastercard Professionnelle à contrôle de solde	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 3EME RETRAIT/MOIS
Business à débit immédiat et Business à débit différé		
Business Executive à débit immédiat et Business Executive à débit différé	GRATUIT	
Retraits d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) • Frais fixes par opération • Frais variables du montant de l'opération • Frais de conversion monétaire[5]	3,30 € 2,40 %	
Autres retraits d'espèces par carte[6] • Frais fixes par opération • Frais variables du montant de l'opération • Frais de change éventuels	3,30 € 2,40 %	

(1) Date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire
(2) Échéance.
(3) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au réglement européen n° 924/2009).
(4) Se référer à la carte page 3.
(5) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur la page tarification de notre site internet.
(6) Opérations de paiement hors champs d'application du réglement européen n°924/2009 du 16/09/2009.

sommaire

Autres opérations cartes

Carte perdue ou détériorée	12,70 €
Modification temporaire du (des) plafond(s) carte (retrait ou paiement)	10,50 €
Réédition du code confidentiel égaré (envoi par courrier ou SMS)	11,50 €
Commande de carte urgente	15,40 €
Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier • En recommandé simple[1] • En pli simple	 8,00 € 2,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	18,30 €
Frais d'opposition chéquier par l'émetteur (forfait par chéquier)	21,80 €
Confection de lettres-chèques	NOUS CONSULTER
Destruction de chéquier : • Non retiré en agence après 2 mois de mise à disposition • Non distribué suite envoi par courrier	 5,00 €/PAR CHÉQUIER
Chèque remis retourné impayé	GRATUIT

Encaissements

Offre intégrale de CAWL[2]

• TPE avec assistance et maintenance • Installation par transporteur • En option : e-commerce, paiement par lien	NOUS CONSULTER
Frais de résiliation TPE	NOUS CONSULTER
Frais de non-restitution TPE	NOUS CONSULTER

Terminaux de Paiements Électroniques (TPE)

Frais de location TPE mensuelle avec assistance et maintenance	NOUS CONSULTER
Location d'Editeur Lecteur de Chèques ELC avec maintenance	NOUS CONSULTER
Installation du TPE Androïd et/ou ELC et formation sur site	100,00 €
Livraison du TPE Androïd et/ou ELC par transporteur	75,00 €
Option paiement sans contact	GRATUIT
Repli 3G & Wifi sur TPE legacy fixe ou Radio (cotisation mensuelle soumise à la TVA)	5,00 €
Carte de domiciliation pour TPE legacy (soumis à TVA)	10,00 €
Service d'intervention VIP avec déplacement	195,00 €

Commissions sur encaissement des paiements

Commissions sur encaissement des transactions	NOUS CONSULTER
Forfait mensuel petit remettant mono bancarisé (moins de 12 000 € de flux monétiques annuels)	4,00 € SOIT 48,00 €/AN
Paiement sans contact	NOUS CONSULTER

Offre spécifique aux professionnels de Santé Santeffi et Paymed

Location de TPE et solutions complètes de gestion des feuilles de soins électroniques : télétransmission, contrôle des remboursements…	NOUS CONSULTER

Relevé des encaissements cartes

Relevés récapitulatifs mensuels et annuels des frais d'encaissement par carte	GRATUIT
Relevé mensuel détaillé papier (frais mensuels)	5,90 € SOIT 70,80 €/AN
Relevé journalier détaillé (papier ou e-document) (frais mensuels)	18,50 € SOIT 222,00 €/AN

[1] Dont commande effectuée en ligne.

[2] Entreprise appartenant au Groupe du Crédit Agricole - CAWL - société anonyme au capital de 3 500 000 €, située à Cœur Défense 100-110, Esplanade Général de Gaulle, 92400 Courbevoie et immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 954 023 826.

sommaire

Paiement en plusieurs fois sans frais (PLEDG by Sofinco)

Offrez plus de souplesse à vos clients en leur proposant de régler leurs achats en 2, 3 ou 4 fois sans frais	
• Frais de mise en place	GRATUIT
• Commissions sur encaissement des transactions	NOUS CONSULTER

Vos encaissements sur le Web

Frais liés aux transactions en fonction du volume mensuel de transactions traité	NOUS CONSULTER
Commission monétique sur paiement	NOUS CONSULTER

CAWL e-commerce

à l'usage (sans abonnement)	
• Commission	1,20 %
• Frais/transaction	0,20 €/TRANSACTION
à l'abonnement	
• Abonnement mensuel	29,00 €
• Commission	NOUS CONSULTER
• Frais/transaction	NOUS CONSULTER

UP2PAY Par lien (encaissements sécurisés des paiements Carte Bancaire, mail ou SMS)[1]

Offre accès	
• Frais de mise à disposition	50,00 €
• Coût fixe par lien sms ou mail	1,00 €
• Commission sur encaissement des paiements	NOUS CONSULTER
Offre standard	
• Frais de mise à disposition	50,00 €
• Abonnement mensuel	10,00 €
• Coût fixe par lien sms ou mail	0,40 €
• Commission sur encaissement des paiements	NOUS CONSULTER

UP2PAY Caisse Digitale (location du matériel caisse enregistreuse avec TPE intégré) soumis à la TVA[1]

Formule Pro	99,00 €/MOIS
Commissions sur encaissement des paiements	NOUS CONSULTER

UP2PAY Mobile (sans lecteur/ avec lecteur/ offre couplée) soumis à la TVA[1]

Offre par abonnement location mensuelle (soumis à TVA)	15,50 €/MOIS
Offre à l'usage ou par abonnement frais de mise en service (soumis à TVA)	
• Frais de mise en service sans lecteur	10,00 €
• Frais de mise en service avec lecteur	29,00 €
• Frais de mise en service couplée	39,00 €
Commissions sur encaissement des paiements	NOUS CONSULTER

[1] pour plus d'informations, consulter le site: www.ca-moncommerce.com

Virements SEPA[1]

Opération libellée en euro à destination ou en provenance d'un prestataire de services de paiement situé dans un pays de la zone SEPA (cf. carte en page 3).

Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.

Emission de virement SEPA occasionnel	INTERNET	AGENCE
Frais par virement SEPA occasionnel en euro		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole autres Caisses Régionales	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,30 €

Emission de virement SEPA permanent	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,70 €

Emission de virement SEPA instantané	INTERNET	AGENCE
Frais par virement instantané		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,30 €

Emission de virement SEPA sur liste (J)	
Traitement de l'opération (par opération) • Télétransmission (Ediweb, Ebics, Swiftnet)	0,38 €

Réception de virement SEPA	
• Réception d'un virement SEPA • Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT

Autres opérations sur virements	
Modification d'un virement SEPA classique permanent	GRATUIT
Rappel de fonds à l'initiative du client donneur d'ordre de SCT (SEPA Crédit Transfert, IP)	11,00 €
Frais par virement de trésorerie	20,00 €

Prélèvements SEPA

Frais de demande d'Identifiant Créancier SEPA à la Banque de France (ICS)	82,00 €

Emission de prélèvements SEPA (SEPA Direct Debit = SDD)

Traitement de la remise télétransmise (Ediweb, Ebics, Swiftnet)	4,80 €
Traitement de l'opération (par opération) télétransmis (Ediweb, Ebics, Swiftnet)	0,38 €
Offre Pack Prélèvement	
• Confort	7,00 €/MOIS
• Confort plus	12,90 €/MOIS
Rejet de SDD émis	16,30 €

Prélèvements SEPA (SEPA Direct Debit = SDD)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (SDD)	GRATUIT
Envoi copie mandat SDD (pour opération autorisée)	14,80 €
Mise en place d'autorisation de paiement de prélèvement SDD B to B	10,70 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention)	13,55 €
Frais de rejet de prélèvement à l'initiative de l'émetteur	
• Internet	GRATUIT
• Agence	20,00 €
Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
Abonnement de la lettre Info FIRST 1er prélèvement	1,30 € SOIT 15,60 €/AN

[1] SEPA : Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros. Se référer à la carte page 3.

Effets

Coût du traitement de la remise	
• Support papier	11,00 €
• Télétransmission (Ediweb, Ebics, Swiftnet et CA En Ligne)	4,80 €
Frais de remise à l'encaissement d'un effet de commerce	
• LCR BOR support papier (interne/externe)	11,00 €
• LCR BOR télétransmis (Ediweb, Ebics et CA En Ligne)	0,50 €
Frais pour effet de commerce impayé prorogé ou réclamé	18,65 €

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention pour insuffisance de provision[1][2]	
• Par opération	8,00 €
• Maxi par jour	24,00 €
• Maxi par mois	160,00 €
Frais de gestion de recouvrement à l'amiable	56,85 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	6,00 €
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais par opposition administrative à tiers détenteur[1][4]	10 % MAXIMUM DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC (Plafonné à 100,00 €)

Incidents sur chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision inférieur ou égal à 50,00 € par chèque Composé de 22,00 € correspondant à l'ensemble des frais liés à l'incident[3] et de 8,00 € de commission d'intervention.	30,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision supérieur à 50,00 €, par chèque Composé de 42,00 € correspondant à l'ensemble des frais liés à l'incident[3] et de 8,00 € de commission d'intervention.	50,00 €
Frais suite à notification signalée par la banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,25 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,00 €
Frais de chèque payé sur interdiction bancaire (émis en infraction)	32,25 €

[1] Gratuit pour les associations.
[2] Dans la limite d'un plafond fixé par décret. (Décret d'application de l'article L. 262 alinéa 5 du livre des procédures fiscales)
[3] Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.
[4] Opération présentée sans provision, entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et un traitement particulier (chèques, prélèvements, virements, paiements carte, retraits sur distributeur de billets hors CACL).

Banque en ligne

Crédit Agricole En Ligne (CAEL)

Abonnement à des services de banque à distance Accès CA En Ligne : pour la gestion de vos comptes 24h/24 • Internet : www.ca-centreloire.fr • Internet Mobile (tous types de mobiles)	GRATUIT HORS COÛT DU FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET
Abonnement Offre Vision Pro Consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets	GRATUIT
Abonnement Offre Action Pro Offre Pro Vision + virements externes au périmètre professionnel hors virements de trésorerie, virements multiples, consultation des TPE	GRATUIT
Abonnement mensuel Offre Action Pro Bourse Offre Action Pro + saisie d'effets + accès au service de bourse en ligne[1]	16,84 € SOIT 202,08 €/AN

Échange de Données Informatiques (EDI)

Frais de mise en place d'un contrat EDI	47,30 €
Frais avenant contrat EDI	23,10 €
Import de fichier vers EDIWEB	20,00 €
Action sur fichier EDI	10,00 €
Abonnement télétransmission – Ebics, Ediweb (sens aller seul) (frais mensuels)	12,90 € SOIT 154,80 €/AN
Abonnement télétransmission – Ebics, Ediweb (sens aller + retour ou retour seul) (frais mensuels) • Coût d'envoi à la ligne (banque/entreprise) • Plafonné par mois à	60,00 € SOIT 720,00 €/AN 0,06 € 103,00 € SOIT 1 236,00 €/AN
Abonnement télétransmission – Ebics TS (frais mensuels) • Coût d'envoi à la ligne (banque/entreprise) • Plafonné par mois à	78,00 € SOIT 936,00 €/AN 0,06 € 103,00 € SOIT 1 236,00 €/AN
Abonnement télétransmission – Swiftnet (frais mensuels) • Coût d'envoi à la ligne (banque/entreprise) • Plafonné par mois à	155,00 € SOIT 1 860,00 €/AN 0,06 € 103,00 € SOIT 1 236,00 €/AN
Relevé mensuel détaillé des encaissements cartes bancaires - le service seul (frais mensuels)	17,70 € SOIT 212,40 €/AN
Offre EDI ADVANCED by CACL	NOUS CONSULTER

Signature électronique

Signature Performance (par certificat)	6,30 €/MOIS
Signature Premium (par certificat)	
Certificat Swift 3 Skey (Swift Secure Signature Key), par token USB NG Pro pour une durée de 3 ans	105,00 € AVEC MINIMUM 2 TOKEN SOIT 210,00 €
Révocation de certificat	33,40 €/RÉVOCATION

[1] Prestation facturée à des conditions préférentielles : nous consulter.

Assurances

Assurance pour vos biens[1]

Multirisque professionnelle : Garantie couvrant la Responsabilité Civile liée à l'activité professionnelle, les dommages subis par vos locaux et leurs contenus (matériels, mobiliers, etc.) ainsi que la protection financière et juridique.

Assurance véhicules professionnels et camions : Garantie couvrant la Responsabilité Civile liée à l'utilisation du véhicule que vous avez assuré, la protection corporelle du conducteur ainsi que les dommages subis par le véhicule.

Télésurveillance pour les professionnels : Protection de vos locaux afin de diminuer les risques de cambriolage et d'effraction.

Multirisque agricole : Garantie couvrant votre responsabilité civile ainsi que les dommages subis par vos bâtiments d'exploitation et leurs contenus.

Automoteur agricole : Garantie couvrant la responsabilité civile liée à l'utilisation de l'automoteur que vous avez assuré ainsi que les dommages subis par celui-ci, le matériel attelé ainsi que les marchandises et matériels transportés.

Multirisque climatique : Garantie permettant de sécuriser vos revenus en vous assurant un rendement minimum pour vos cultures sur pied, pendantes ou en andain, en cas de survenance d'un des événements climatiques garantis.

Assurance Cyber Protection : Garantie permettant d'assurer certains dommages subit par votre entreprise ou par des tierces suites à une attaque informatique de votre système.

Assurance responsabilité des dirigeants : Assurance qui vous protège en cas de mise en cause personnelle survenant lors de la gestion de votre entreprise avec notamment une prise en charge de vos frais de défense comme des dommages et intérêts éventuels auxquels vous pourriez être condamnés.

NOUS CONSULTER AU 03 86 71 11 90

Appel non surtaxé.
Coût selon opérateur.

Lundi :
9h -12h15 ;
13h30 -16h15

Mardi : 8h15-12h15 ;
14h-18h

Mercredi & Vendredi :
8h45 -12h15 ;
13h30 -18h

Jeudi :
8h45 - 12h15
15h - 18h

Assurance pour vous et vos proches[1]

Santé collective : Solution de couverture santé pour vos salariés, obligation depuis le 1er Janvier 2016, pour toute entreprise employant au moins 1 salarié.

Assurance des Accidents de la Vie (AAV) : Garantie individuelle ou familiale indispensable pour faire face aux accidents de la vie privée et pour vous agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, aux accidents de la vie professionnelle.

Assurance indemnité journalière et invalidité : Garantie assurant le versement d'indemnités journalières en cas d'interruption temporaire ou totale ou d'une rente (si invalidité) suite à un arrêt de travail consécutif à un accident ou une maladie.

Prévoyance du Dirigeant collectif et « Homme Clé » :
Protection de l'entreprise, des conséquences financières entrainées par le décès ou la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie de l'assuré.

NOUS CONSULTER AU 03 86 71 11 90

Appel non surtaxé.
Coût selon opérateur.

Lundi :
9h -12h15 ;
13h30 -16h15

Mardi : 8h15-12h15 ;
14h-18h

Mercredi & Vendredi :
8h45 -12h15 ;
13h30 -18h

Jeudi :
8h45 - 12h15
15h - 18h

Cotisation à une offre d'assurance de vos moyens de paiement[2]

COTISATION ANNUELLE PAR COMPTE	
Securicompte Pro+	**36,00 €**
Securicompte Agri+	**48,00 €**

[1] Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA, les compagnies d'Assurances Dommages et d'Assurances des Personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances.
[2] Les contrats d'assurance de vos moyens de paiement sont proposés par CAMCA.

sommaire

Opérations de financement

Les taux de crédit à moyen et long terme, de trésorerie et par signature sont fixes, variables ou révisables selon le choix de l'emprunteur et la catégorie de financement. Les conditions de taux varient selon le type de crédit, l'appréciation du risque, la durée, l'objet financé et les garanties proposées. Pour en savoir plus, nous consulter. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Financement du cycle d'exploitation

Le glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Centre Loire : www.ca-centreloire.fr

Découvert autorisé

Frais de dossier (minimum = 110,00 €)	**0,50 % DU MONTANT ACCORDÉ**
Commission d'engagement (perçue trimestriellement) pour	
• Les professionnels	**0,90 % L'AN**
• Les agriculteurs	**0,635 % L'AN**
• Les agriculteurs détenteurs de Concertis	**0,508 % L'AN**
	MINIMUM PAR TRIMESTRE : 6,65 € SOIT 26,60 € /AN
Commission de plus fort découvert[1]	**0,04 % DU MONTANT DU PLUS FORT DÉCOUVERT DU MOIS**
Commission d'immobilisation si solde débiteur supérieur à 15 jours/mois[1]	**10 % DES INTÉRÊTS DÉBITEURS**
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	**0,50 % DU PLAFOND ACCORDÉ AVEC MINI 57,00 € ET MAXI 288,00 €**

Mobilisation de créances

Commission d'engagement (perçue trimestriellement) pour	
• Les professionnels	**0,90 % L'AN**
• Les agriculteurs	**0,635 % L'AN**
• Les agriculteurs détenteurs de Concertis	**0,508 % L'AN**
	MINIMUM PAR TRIMESTRE : 6,65 € SOIT 26,60 € /AN

OC forfaitisée (Ouverture de Crédit en compte courant)

Frais de dossier Mise en place	Essentiel jusqu'à 2000 €	**10,00 €/MOIS**
	Business de 2001 à 10 000 €	**15,00 €/MOIS**
	Premium de 10 001 à 20 000 €	**20,00 €/MOIS**

Escompte

Traitement de la remise d'effets, par effet	
• Support papier	**11,00 €**
• Télétransmission (transfert Ediweb, Ebics, Swiftnet)	**4,82 €**
Majoration du taux d'intérets d'escompte de : • 0,15 % Si effet de plus de 90 jours • 0,20 % Si effet non accepté • 0,25 % Si effet de plus de 90 jours et non accepté	
Intérêts d'escompte	
• Minimum 10 jours	**MINI 4,00 €**
• Minimum intérêts sur prorogation d'effets	**4,43 €**
Commission d'escompte, par effet	
• Traitement de l'opération, support papier	**11,00 €**
• Télétransmission (transfert Ediweb, Ebics, Swiftnet)	**0,50 €**
Commission forfaitaire pour effet < 300,00 €	**5,10 €**
Frais de modification, prorogation, réclamation d'effets ou de commission d'incident, par opération	**22,30 €**

[1] Gratuit pour les associations.

Crédit court terme Agri (dont billets financiers)

Frais de dossier (minimum = 110,00 €)	0,50 % DU MONTANT

Crédit court terme Pro (dont billets financiers)

Frais de dossier (minimum = 120,00 €)	1,00 % DU MONTANT

Crédits d'investissement

Crédits à moyen et long terme amortissables

	PROFESSIONNELS	AGRICULTEURS
Frais de dossier	1 % DU MONTANT ACCORDÉ	
• ≤ à 50 000 €	MINI 180,00 €	MINI 170,00 €
• > à 50 000 €	MINI 400,00 € MAXI 2 800,00 €	MINI 340,00 € MAXI 2 271,00 €
Cas particulier : installation, création ou reprise (minimum = 110,00 €)	1,00 % DU MONTANT ACCORDÉ (1ER DOSSIER JA = GRATUIT)	
Cas particulier : dossier de restructuration (minimum = 694,00 €)	1,20 % DU MONTANT ACCORDÉ	
Frais de dossier crédit-bail (minimum = nous consulter)	0,20 À 0,40 % DU MONTANT ACCORDÉ	

Cautions bancaires

Mise en place d'un plafond (minimum = 135,00 €)	0,40 % DU MONTANT ACCORDÉ
Délivrance de caution sous plafond, par acte	39,60 €
Mise en place d'une caution hors plafond (minimum = 46,00 €)	0,40 % DU MONTANT ACCORDÉ
Acte spécifique	125,00 €
Commission d'engagement (minimum par trimestre = 6,70 € SOIT 26,80 €/AN)	1 À 2,50 % L'AN
Mainlevée de caution bancaire	23,80 €

Autres opérations liées au crédit

Garantie, formalisation, modification et main levée

Mise en place garantie, nantissement & gage (frais de greffe inclus)	203,30 €
Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque ou nantissement ou gage (frais de greffe inclus)	156,30 €
Modification de garantie ou affectation hypothécaire ou quittance subrogative	303,10 €
Renouvellement de garantie (frais de greffe inclus)	203,30 €

Assurance Décès Invalidité

Mainlevée assurance externe	30,80 €

Gestion des évènements en cours de vie du crédit

Changement de compte payeur en agence (modification de domiciliation bancaire)	29,60 €
Changement de périodicité d'échéance	49,80 €
Changement de date d'échéance	49,80 €
Aménagement complexe d'un prêt : différé, passage en amortissement, transfert emprunteurs et tout avenant au contrat initial (sauf avenant de réaménagement de taux et/ou de durée)	128,20 €
Lettre ou avenant pour modifications liées aux déblocages de fonds	128,20 €
Avenant de réaménagement de taux et/ou de durée	NOUS CONSULTER
Frais de mise en place d'un délai de paiement (par crédit)	40,80 €
Décompte de remboursement anticipé (tarif par prêt)	31,80 €/prêt
Annulation des prêts : désistement (sur demande client) post-édition ou acceptation	137,25 €
Décompte de remboursement anticipé pour les offres Directive de Crédit Immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Réédition d'un tableau d'amortissement	22,90 €
Recherche sur prêt	36,20 €
Etude pour modification de situation familiale Etude pour donation - partage Etude lors cession de parts	303,10 €
Information annuelle des cautions	GRATUIT
Attestation pour déclaration fiscale professionnelle	32,50 €
Agent des sûretés (Hors Taxe)	1 640,00 €

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale.
Nos conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons proposer.

- Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10 % avec un montant minimum de 20,90 € (Virements, chèques, retraits…).

- Pour toutes opérations internationales l'envoi d'un relevé d'opération est facturé 3,55 €.

Virements internationaux

Pour tout virement en devises (hors €) effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 3), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

En cas de virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, l'ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire. Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

EMISSION DE VIREMENT À DESTINATION DE L'ÉTRANGER	
• Frais par virement occasionnel ou permanent en Euro vers un pays hors EEE • Frais par virement occasionnel ou permanent en devise (hors €) tous pays	FRAIS PROPORTIONNELS 0,11 % AVEC UN MINIMUM DE 25,80 €
Option frais OUR Monde : l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE)	FORFAIT DE 9,06 € SI FRAIS < 22,71 € AU-DELÀ : FRAIS REELS

RECEPTION DE VIREMENT	
• Virement en devise (hors €) en provenance d'un pays de l'EEE • Virement en provenance d'un pays hors de l'EEE	20,40 €
Frais supplémentaires pour virement aux coordonnées bancaires erronées	15,10 €

DIVERS	
Frais de messagerie Swift	19,95 €

Chèques

Émission d'un chèque (émis par le client)

Règlement chèque	0,10 % MINI 28,00 € MAXI 151,90 €
Frais d'impayés chèque	42,30 €

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin Si chèque en crédit après encaissement : frais de port en supplément	FRAIS PROPORTIONNELS 0,15 % AVEC UN MINIMUM 39,20 € (SI MONTANT DU CHÈQUE < 76 €, FRAIS FORFAITAIRE DE 6,70 €)

sommaire

Frais de port

Frais de port France Chronopost	27,92 €
Étranger courrier international urgent	54,69 €

Garanties internationales (frais de port en supplément)

Garantie émise

Frais d'émission	148,54 €
Commission d'engagement perçue trimestriellement d'avance ou flat variable selon pays et montant de l'engagement	MINI 1,50 % PAR AN, AVEC MINIMUM 31,95 €
Frais d'avenant ou de modification (autre que montant et date)	FORFAIT 109,38 €
Frais de mise en jeu	0,15 %

Garantie reçue

Notification	0,26 % MINI 147,40 €
Avenant ou modification	108,30 €
Frais de mise en jeu de garantie	0,15 % MINI 104,80 €

Crédits documentaires

Crédit documentaire import et stand-by

Tarifs auxquels s'ajoutent les frais de port et de messagerie swift

Abonnement CA E-banking	GRATUIT
Commission d'engagement payable par avance par trimestre indivisible	0,26 % MINI 159,21 €
Modifications diverses crédit import	FORFAIT 122,99 €
Commission étude de documents	0,15 % MINI 138,77 €
Commission de paiement différé mensuelle	0,125 % MINI 108,11 €
Garantie pour absence de document	133,92 €
Frais d'étude de documents irréguliers (à la charge du vendeur)	136,72 €
Clause UPAS	NOUS CONSULTER

Crédit documentaire export et stand-by

Tarifs auxquels s'ajoutent les frais de port et de messagerie swift

Commission de notification	0,10 % MINI 139,70 €
Commission d'étude de documents	0,15 % MINI 172,40 €
Commission de transfert de crédit documentaire	0,15 % MINI 287,40 €
Commission de négociation En cas de négociation sans recours de documents conformes sur crédits confirmés	NOUS CONSULTER
Commission de confirmation variable selon pays et banque (auquel cas, pas de commission de notification)	NOUS CONSULTER
Commission de modification	123,47 €
Frais du correspondant variable selon pays et banques	NOUS CONSULTER

Commissions diverses

Opérations diverses de portefeuille sur chèque et effet

Impayé	42,30 €
Prorogation Acceptation, aval Avis de sort Effet réclamé (frais de protêt en sus)	42,86 €

Commissions diverses

Attestations diverses	42,49 €
Frais de recherche de documents (hors frais de photocopie)	26,76 €
Retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets et les paiements par carte	VOIR PAGE 7

Assistance commerciale

Renseignements commerciaux	VARIABLES SELON URGENCE ET PAYS
Formation dans l'entreprise	GRATUIT
Services des International desks CA – Cib et accompagnement à l'international • Compte bancaire (aide ouverture, fonctionnement, trésorerie) du crédit documentaire • Financement (assistance) • Autres	NOUS CONSULTER

Couverture de change

Option de change (nous consulter)	MINI 134,92 €
Frais de mise en place (Flexigain, Flexiterme, Change à terme)	61,66 €
Commission d'utilisation	46,14 €
Avances en devises : mise en place, propagation, levée anticipée	29,70 €

Comptes en devises

Frais d'ouverture de compte	GRATUIT
Commission de tenue de compte (frais mensuels)	8,00 € SOIT 96,00€/AN

Succession

Frais facturés pour les successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1]

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000 €	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION[2]**

Bon à savoir !



Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA).

Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.
Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement.
Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

Résoudre un litige

Directeur d'agence : en cas de problème, il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

Service Écoute Qualité Client : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale à l'adresse : 8, allée Samuel Paty, 18920 Bourges cedex 9, ou par mail à l'adresse : qualite.client@ca-centreloire.fr.

L'agence ou le service accusera réception à votre demande sous 48h et s'engage à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum, la complexité des sujets pouvant augmenter les délais de réponse.

Médiateur bancaire : en cas de désaccord concernant le fonctionnement de compte et les moyens de paiement (uniquement pour les Entreprises Individuelles), il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation :

- par internet sur kergommeaux-mediateur-consommation.fr.
- par courrier postal à l'adresse suivante : Le Médiateur de la consommation auprès du Crédit Agricole Centre Loire - 68 avenue d'Iéna 75116 Paris

Médiateur assurance : en cas de désaccord concernant les contrats d'assurance (hors commercialisation) . Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse : La Médiation de 18 l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par internet sur mediation-assurance.org.

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : en cas de désaccord relatif à des produits ou services financiers, gestion de portefeuille, ordres de bourse...
Il peut être saisi en dernier recours après le service client, ou bien à compter d'un délai de 2 mois après votre première réclamation à l'adresse : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2 ou par internet sur amf-france.org.

Siège social
8, allée Samuel Paty - 18920 Bourges Cedex 9

Site départemental de la Nièvre
2, route de Paris - 58640 Varennes-Vauzelles Cedex

Site départemental du Loiret
26, rue de la Godde - BP 45806 - 45806 Saint-Jean-de-Braye

**Pour toute question, contactez votre conseiller en agence.
Il trouvera avec vous les solutions les mieux adaptées à vos projets.**

Notre Service Clients est à votre disposition au **09 78 97 00 00**[1]
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Pour consulter rapidement, simplement et partout vos comptes,
téléchargez l'appli **« Ma Banque »**

Tarification contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Voir le site : **www.banque-france.fr**

Contrôlée par Crédit Agricole SA
12, place de États-Unis - 92127 Montrouge Cedex

Contrôlée par l'Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) : se référer à la carte page 3
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE
Les contrats d'Assurance et de Prévoyance sont souscrits auprès de :
- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8 -10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N°d e TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Resolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.
Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entierement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.
Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SecuriCOMPTE, SecuriWEB, SecuriPROTECTION, SecuriCOMPTE Découvert et SecuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée a l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorite de Controle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit concu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axeria Prevoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est situé 8 Allée Samuel Paty 18920 Bourges Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES, sous le numéro 398 824 714, Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO : FR234430_01HLWI

[1] Le prix de la communication téléphonique est fixé par votre opérateur.
Elle vous sera facturée au prix d'une communication normale.

Document informatif à vocation non-publicitaire

LE TRI FACILE PAPIER

CENTRE LOIRE

(23) 0765 - PCL 0901 . Ne pas jeter sur la voie publique.
Mise à jour le 01/09/2026